



Embajada de España
KINSHASA

POUR INTRODUIRE LA DEMANDE, IL EST IMPÉRATIF D'AVOIR AU PRÉALABLE UN RENDEZ-VOUS. PRIÈRE DONC D'ÉCRIRE UN COURRIER À **emb.kinshasa.vis@maec.es** DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 6 MOIS AVANT LA DATE PRÉVUE DE DÉPART.

CONDITIONS VISAS AFFAIRES

**PHOTOCOPIES
EN COULEUR**

1. Formulaire rempli et signé par l'intéressé.
2. Photo passeport récente : UNE.
3. Passeport avec une validité supérieure à six mois. 1
4. FRAIS ADMINISTRATIFS pour le dépôt de dossier visa Schengen : **80,00 EUROS**
Enfants de 6 à 12 ans **40,00 EUROS** / Enfants de moins de 6 ans **00,00 EUROS**.
5. Conditions supplémentaires: 1
 - Invitation originale nominative d'une société espagnole, légalisée par la chambre de commerce de la région. 1
 - Lettre de motivation justifiant la pertinence du voyage en Espagne. 1
6. Réservation du billet d'avion aller/retour. 1
7. Preuve de logement : 1
Réservation d'hôtel pour la totalité du séjour ou contrat de location. 1
8. Assurance médicale pour la durée du séjour (précisant l'étendue de la couverture médicale jusque 30.000€ et un numéro de téléphone valable). 1
9. Moyens de subsistance : 1
 - Extrait de compte en devises en RDC ou à l'étranger (actualisé 3 derniers mois).
 - a. Pour les employés :
 - Contrat de travail avec cachet ONEM (bureau de l'emploi) 1
 - Bulletins de paie des 3 derniers mois 1
 - Attestation de service 1
 - b. Pour les administrateurs de sociétés: 1
 - Numéro immatriculation au Registre du Commerce 1
 - Numéro d'Identification Nationale 1
 - Documents qui prouvent la solvabilité de la société 1

N.B : Veuillez noter que la Police des Frontières peut systématiquement demander à tout détenteur d'un visa des affaires les documents qui justifient le but du voyage.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'Ambassade se réserve le droit d'exiger tout autre document qu'elle jugera nécessaire pour l'étude du dossier